

CONFÉRENCE AFRICAINE

MIGRANTS AFRICAINS LEVIERS DE LA COOPERATION SUD-SUD

LES OPPORTUNITES ET LES CONTRAINTES

Communiqué de presse

A l'initiative de l'Espace Médiation (EsMed) - coordonnateur national du Réseau Marocain Transnational Migrations & Développement (RMTMD) - la Conférence africaine sur le thème du « Les Migrants africains leviers de la coopération Sud - Sud: Les opportunités et les contraintes » s'est déroulée les 27 et 28 Avril, 2017 l'Institut des Etudes Africaines (Université Mohamed V) à Madinat Al-Irfane (Souissi-Rabat) en partenariat avec le Ministère Délégué Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la migration, le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger, le Conseil National des Droits de l'Homme et l'Institut des Etudes Africaines. Ont participé aux activités de cette conférence le Réseau Migration et Développement – Afrique (MADE Afrique) par le biais de son comité de pilotage représenté par les points focaux au niveau des 5 régions africaines, ainsi que les acteurs nationaux et étrangers institutionnels en plus des représentants d'organismes internationaux et de la société civile avec des universitaires nationaux et étrangers.

Il est à noter que le MADE Afrique est membre du MADE ; réseau international pour la migration et le développement, qui a été créé à l'initiative des signataires parmi la société civile du plan de travail société civile pour 5 ans ; centré autour de 8 points concernant les indicateurs de la migration en lien avec le développement. La réunion du lancement⁵ a été tenue le 12 mai 2014 dans le cadre du Forum mondial Migration et développement (GFMD) lors des journées de la société civile tenues les 12-13 mai 2014 Stockholm (Suède)⁶. Les sections de ce réseau ont été constituées selon les continents avec Bruxelles comme bureau de Secrétariat (Europe). Le MADE Afrique a été porté par Caritas Sénégal suite à une réunion

⁵ <https://www.youtube.com/watch?v=cToJJJE4uso>

⁶ <http://www.madenetwork.org/made-africa>

régionale⁷ à Dakar (Sénégal) les 13 et 14 Octobre 2014. Cette réunion a adopté la Déclaration de Dakar⁸.

Cette conférence africaine a abordé au cours des quatre séances programmées, les sujets suivants:

- La question de la migration en Afrique à l'aune de la coopération Sud-Sud
- Participation de la société civile dans la mise en œuvre de la nouvelle politique d'immigration et d'asile au Maroc;
- Les rôles de la société civile et de la diaspora pour une plateforme africaine « Migration-Développement »
- Pour une plateforme Africaine « Migration-développement »

Cette conférence a abouti à l'adoption de la « **Déclaration de la Conférence africaine de Rabat sur « Migration et développement »** ».

Voir déclaration ci-dessous !

⁷ <http://madenetwork.org/civil-society-days-2014>

⁸ <http://www.madenetwork.org/made-africa>

⁸ http://madenetwork.org/sites/default/files/PDF/Declaration%20de%20Dakar_EN.pdf

Déclaration de la conférence africaine à Rabat « Migration développement »

Nous, les participants à la Conférence africaine sur « **MIGRANTS AFRICAINS LEVIERS DE LA COOPERATION SUD-SUD : LES OPPORTUNITES ET LES CONTRAINTES** », organisée par l'Espace Médiation (EsMed) ; porteur du Réseau Marocain Transnational Migration & Développement (RMTMD) et membre fondateur du MADE Afrique, en partenariat avec le Ministère Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de La Coopération Internationale Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration ; le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME), le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) et l'Institut des Etudes Africaines (IEA-Université Mohammed V) :

- ✓ Evaluons positivement la tenue de cette conférence à la veille du Forum Mondial sur la migration et le développement (GFMD) qui va se tenir du 28 au 30 juin 2017 à Berlin (Allemagne) et dont le Maroc est le co-président ;
- ✓ Encourageons ce genre de partenariat entre le gouvernement, les organisations nationales, l'université et la société civile pour construire des idées partagées et que chacun des acteurs peut mettre en œuvre selon le devoir qui lui est assigné et reconnu pour répondre à la demande et des attentes des populations ciblées et loin de tout ce qui est spécifique qui encourage l'exclusion communautaire ;
- ✓ Saluons la **Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA)** mis en place par le Maroc, qui a permis une 2^{ème} campagne de régularisation des migrants en séjour illégal et que nous souhaitons, comme bonne pratique en matière de gouvernance de la migration, qu'elle soit consolidée et partagée au niveau africain.

Comme l'ont montré les différentes interventions par leur qualité scientifique et la clarté des idées mises en avant et les débats sereins et responsables auxquels l'audience a contribué, la relation entre migration et développement n'est pas à démontrer, mais beaucoup plus à bien arrimer dans le cadre d'une politique migratoire responsable entre les pays de départ, ceux de transit et d'arrivée. Nous relevons que l'essentiel de la migration africaine se passe en Afrique et dont les causes sont aussi bien l'absence d'une gouvernance

africaine partagée au niveau africain que la mise en place d'un paradigme de développement qui repose sur la complémentarité, la convergence entre les politiques nationales développées par les Etats africains et surtout le dépassement du legs colonial par la mutualisation des efforts en matière de développement humain en réponse à l'Agenda 2030 où la migration prend place de vecteur de développement.

Dans ce cadre, les participants du monde académique et des organisations issues de la société civile saisissent cette occasion pour :

1. Encourager le **MADE Afrique** dans son travail de réseautage africain pour faire entendre la voix de la société civile africaine et œuvrer pour un partenariat avec les Etats africains pour une politique migratoire solidaire et responsable ;
2. Demander plus de soutien au MADE Afrique comme représentant de la société civile africaine dans ce domaine pour qu'il puisse jouer son rôle au niveau régional, continental et international, puisque le Maroc va accueillir le sommet de GFMD 2018 en lui reconnaissant le statut de partenaire.
3. Recommander au MADE Afrique, à travers l'Espace Médiation (EsMed), en sa qualité de chef de file du Réseau Marocain Transnational Migration & Développement (RMTMD), à organiser des ateliers autour de la SNIA en faveur des membres de son réseau pour s'en inspirer dans leur élaboration de programme concernant la question de « migration-développement » ;
4. Saluer l'action du Maroc au niveau africain par son rôle dans le développement d'un modèle de coopération Sud-Sud pour une Afrique fière de son histoire, solidaire devant les enjeux mondiaux et croyant en sa capacité à soulever les défis pour un développement durable basé sur une démocratie participative et une responsabilité internationale partagée ;
5. Noter que les causes de la migration ne sont pas une fatalité, mais d'abord une question d'alternatives assurant plus de dignité aux africains non seulement au sein de leurs pays mais aussi par le respect de leurs droits de manière à venir en aide à celles et ceux qui sont en détresse ou en situation difficile et de ne pas les prendre otages dans les conflits inter-étatiques ou au moment des tensions sociales (voire socio-politiques) ;
6. Demander à l'Union Africaine à mettre en place des moyens de gouvernance de la migration garantissant le développement d'un marché d'emploi formel et respectant les droits des migrants africains au niveau du continent de manière à promouvoir les ressources humaines et les potentialités du marché africain

pour un développement humain durable répondant aux critères de l'Agenda 2030 ;

7. Mobiliser **les africains du monde (Diaspora africaine)** en leur offrant un cadre pouvant drainer leur savoir et savoir-faire pour le développement de leur continent d'origine par la mise en place des politiques transnationales aussi bien au niveau africain qu'international par la mutualisation des ressources et des expériences ;
8. Appeler l'Union Européenne à axer sa politique migratoire sur la **sécurité humaine** comme le stipulent les différents documents de l'ONU pour une coopération Euro-africaine basée sur une responsabilité historique des Etats européens membres de l'UE répondant au devoir de mémoire et à la dette coloniale ;
9. Associer la société civile africaine ; en l'occurrence le MADE Afrique, dans les processus de Rabat et de Khartoum concernant le dialogue Euro-africaine en l'impliquant plus dans l'élaboration des réponses dans la lutte contre le trafic des personnes et la traite des êtres humains ainsi qu'aux attentes des personnes en détresse et/ou en situation difficile ;
10. Rendre le **GFMD** un véritable espace de dialogue entre les Etats, les composantes de la société civile et autres acteurs pour un engagement en faveur des « droits des travailleurs migrants et de leurs familles » comme le garantit la convention internationale concernée ;
11. Inscrire les droits des migrants dans le **Pacte mondial** (Global Compact) en cours d'élaboration comme vecteur de développement durable avec la garantie des droits des travailleurs sans référence à leur origine ou résidence tout en donnant à la migration sa place idoine dans ce Pacte tout en donnant plus de place à la société civile africaine dans le processus de son élaboration.

Rabat, le 28/04/2017